

A tous les parents de l'Institution

Madame, Monsieur,
Chers parents,

L'état d'urgence et le plan Vigipirate sont prorogés. Des mesures de sécurité précises ont dû être prises pour permettre à chacun de poursuivre un vivre ensemble positif et constructif.

C'est pour cela que nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous des **informations importantes liées à la sécurité** de notre établissement.

Moyens de transport :

- Les parents sont invités à privilégier les déplacements à pied ou transports en commun.
- La police nous informe que le stationnement des voitures le long du boulevard de Valmy et le long de la rue Thomas d'Orléans est interdit.
Des espaces « dépose minute », encadrés par la police municipale, sont mis en place. Aucun stationnement n'est autorisé.
- Les espaces vélos et trottinettes étant très limités à Jeanne d'Arc, leur stationnement est soumis à une autorisation des chefs d'établissement.
Les entrées et sorties des vélos et trottinettes se font par le portail du n° 9 bis boulevard de Valmy. Il est à noter que tout autre moyen de locomotion (skateboard, hoverboard, deux-roues à moteur....) n'a pas accès à l'établissement.

Entrées et Sorties :

- Pour les classes maternelles :
 - Les parents peuvent accompagner leur enfant à l'intérieur du bâtiment, selon les horaires indiqués.
- Pour les classes du CP au CM2 :
 - Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la cour sauf entre 16h25 et 16h40.
- Pour tout rendez-vous ou réunion, les parents doivent **se présenter à l'accueil** de l'Institution. **Un badge visiteur sera remis en échange d'une pièce d'identité.**
Aucun élève ne doit accéder à l'institution par l'accueil rue Thomas d'Orléans. Seuls les accès autorisés doivent être empruntés.
- Pour éviter tout regroupement devant l'Institution, les parents voudront bien sensibiliser leur enfant au strict respect des horaires et aux comportements usuels de sécurité. Chacun veillera également à libérer au plus vite les accès de l'Institution, notamment au moment des entrées et des sorties.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers Parents, à l'assurance de notre entier dévouement au service de votre enfant.

Michel BOISSIN,
Chef d'établissement école.

Sylvie CHASSANG,
Chef d'établissement collège, Segpa, lycée.

